



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8638^e séance

Mercredi 9 octobre 2019, à 10 heures
New York

Provisoire

Président : M. Matjila (Afrique du Sud)

Membres :

Allemagne	M. Heusgen
Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine	M. Wu Haitao
Côte d'Ivoire	M. Ipo
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Craft
Fédération de Russie	M. Repkin
France	M. de Rivière
Guinée équatoriale	M. Esono Mbengono
Indonésie	M. Djani
Koweït	M. Alotaibi
Pérou	M. Ugarelli
Pologne	M. Lewicki
République dominicaine	M ^{me} Morrison González
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2019/776)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2019/776)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République démocratique du Congo à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, à participer à la présente séance.

M^{me} Zerrougui participe à la séance par visioconférence depuis Wilton Park, au Royaume-Uni.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/776, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Zerrougui.

M^{me} Zerrougui : Je remercie le Conseil de sécurité de m'avoir invitée à participer à ses échanges de ce jour, lesquels interviennent juste après la clôture du débat général de l'Assemblée générale, au cours duquel la République démocratique du Congo et les membres du Conseil, ses partenaires, ont été très actifs.

De nouvelles dynamiques positives, susceptibles à terme de mener la République démocratique du Congo vers une paix durable et la stabilité, se mettent en place suite à la transition pacifique du pouvoir que nous avons connue en ce début d'année. Des initiatives diplomatiques régionales ont été lancées. Un Gouvernement de coalition a été mis en place avec un programme ambitieux qui vise à stabiliser le pays, améliorer sa gouvernance et le mener vers le développement économique. Il incombe aujourd'hui à l'ensemble de la classe politique

congolaise de soutenir ces dynamiques et d'œuvrer à leur consolidation. La mise en place de l'Assemblée nationale, du Sénat et des assemblées provinciales, dont les sessions parlementaires ont ouvert la semaine dernière, et, comme je viens de le dire, la formation récente du Gouvernement marquent le point de départ vers la consolidation de la démocratie dans le pays.

L'équilibre dans le fonctionnement de ces institutions reste, toutefois, fragile. À ce titre, l'ONU travaille étroitement avec la présidence, le Gouvernement et l'ensemble des institutions congolaises pour les aider à privilégier les options qui permettront de consolider la stabilisation et s'assurer que les activités de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et des agences, fonds et programmes soient alignées sur les priorités nationales, afin d'en renforcer l'impact. Tout en poursuivant notre soutien aux autorités congolaises pour la neutralisation des groupes armés qui représentent une menace inacceptable pour les populations civiles, nous devons ensemble renforcer les fonctions régaliennes de l'État et sa capacité à gérer le pays en promouvant un état de droit.

(l'oratrice poursuit en anglais)

Les possibilités offertes par l'avènement d'un nouvel ordre politique apportent un vent d'espoir, comme l'a dit le Secrétaire général lors de sa récente visite en République démocratique du Congo. Saisir ces possibilités n'est, toutefois, pas sans risques ni défis, d'autant qu'elles doivent se traduire d'urgence par une amélioration durable de la situation de nombreux Congolais qui continuent de vivre dans l'insécurité, la dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire et l'exclusion économique. Comme indiqué dans le rapport dont le Conseil est saisi (S/2019/776), l'escalade récente de la violence intercommunautaire et de la violence des groupes armés – parfois sur la base de critères ethniques – et les violations flagrantes des droits de l'homme ont entraîné d'importants déplacements de population dans plusieurs régions des provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Un grand nombre de groupes armés, tant nationaux qu'étrangers, dont notamment les Forces démocratiques alliées (ADF), la Nduma défense du Congo – Rénové (NDC-R), les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et les groupes dissidents, continuent de faire payer un très lourd tribut aux civils, aggravant une situation humanitaire déjà catastrophique en République démocratique du Congo.

Je suis particulièrement préoccupée par la violence des exactions dont ont été victimes les civils dans un certain nombre de cas récents. Le meurtre suivi de la décapitation de 14 civils, dont 11 enfants, à Bukatsele, dans la province de l'Ituri, ainsi que les cas de mutilations génitales féminines signalés dans le territoire de Fizi, dans le Sud-Kivu, sont inacceptables et profondément troublants. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour veiller à ce que les auteurs de ces actes soient appréhendés et répondent de leurs crimes. Autre cas troublant, une attaque transfrontière a été menée par un groupe dissident des FDLR dans le village de Kinigi, au Rwanda, faisant des victimes civiles et menaçant la stabilité et la sécurité régionales. L'appui exprimé par les partenaires bilatéraux et multilatéraux à la République démocratique du Congo en vue de trouver des réponses sécuritaires communes à la situation dans l'est du pays est donc opportun et encourageant.

Je suis fermement convaincue qu'en sus du recours à des moyens militaires, le renforcement de la fonction centrale de l'État, notamment par la professionnalisation du secteur de la défense et de la sécurité et l'autonomisation du pouvoir judiciaire, permettra au Gouvernement de mieux réagir à ces menaces qui pèsent sur la sécurité. Tout en continuant de traiter les causes profondes de ce conflit, la MONUSCO s'attache à soutenir le Gouvernement, notamment en encourageant les efforts locaux et nationaux de médiation et de réconciliation et en répondant à l'incitation à la haine ethnique par des stratégies ciblées contre les propos haineux. Le processus en cours avec la Force de résistance patriotique de l'Ituri montre que les efforts visant à garantir un contexte de sécurité favorable, conjugués à une mobilisation politique et communautaire soutenue, peuvent donner des résultats concrets. Actuellement, plus de 900 éléments sont précantonnés dans l'attente d'un accord de paix qui devrait être conclu cette année.

Outre ce processus, la réintégration des anciens membres des groupes armés à la suite de la vague de redditions volontaires survenue début 2019 demeure une tâche essentielle. Je suis fermement convaincue que cela aura une incidence sur la stabilité globale du pays et j'appelle donc la communauté internationale à appuyer le Gouvernement dans ses efforts pour déployer des approches communautaires pérennes, souples et ancrées localement, qui permettent de rendre la justice et jettent les fondements d'une consolidation de la paix et d'un développement à long terme.

Je suis encouragée par la tendance globale à la baisse du nombre de nouveaux cas d'Ebola en septembre et début octobre. Elle est liée à une coordination renforcée de l'ensemble des efforts d'intervention, à une approche améliorée et intégrée visant à créer un environnement favorable à la riposte, et à l'accent accru mis sur l'acceptation des communautés, afin de garantir le plein accès aux zones touchées par le virus.

Notre soutien ne doit toutefois pas faiblir, car la bataille est loin d'être gagnée. Dans les régions plus récemment touchées par le virus, faire en sorte que les efforts de riposte soient acceptés reste un défi quotidien, ce qui nous rappelle l'importance non seulement de s'attaquer à l'épidémie d'Ebola, mais aussi de répondre aux besoins plus larges de la population, notamment en matière de sécurité, de santé, d'assainissement et d'éducation. Cela s'inscrit dans le droit fil du message clair envoyé pendant la période électorale par la population, qui a manifesté son désir de développement durable, de soins de santé, d'éducation et, avant tout, de paix.

Je réaffirme que la MONUSCO est prête à aider le Gouvernement en appui à la protection des civils, à faire progresser le processus de stabilisation et à renforcer encore les principales institutions publiques. Nous devons collectivement profiter du vent d'espoir qui souffle actuellement pour naviguer vers un avenir qui corresponde aux espoirs et aux attentes de tous les Congolais. Je tiens à remercier le Conseil et les États Membres de leur appui constant à cet égard.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Zerrougui de son exposé.

Je donne à présent la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : Ma délégation salue la tenue de cette séance et félicite M^{me} Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO), pour la qualité de son exposé.

La Côte d'Ivoire se réjouit de l'évolution positive de la situation sociopolitique en République démocratique du Congo, notamment avec la nomination du Premier Ministre, la formation du nouveau Gouvernement et l'approbation, par l'Assemblée nationale, le 6 septembre, du programme gouvernemental. Ce programme est un cadre d'action concerté devant permettre au Gouvernement d'entreprendre des réformes dans les

domaines politique, économique et social, ainsi qu'en matière de défense et de sécurité. Aussi mon pays exhorte-t-il les institutions financières internationales, les agences d'aide au développement et les partenaires bilatéraux à soutenir davantage le Gouvernement congolais, afin de consolider la paix et la stabilité.

Ma délégation note qu'en dépit des efforts déployés par les autorités congolaises, appuyées par la MONUSCO, la situation sécuritaire dans les provinces orientales de la République démocratique du Congo demeure préoccupante. En effet, les activités des groupes armés étrangers et locaux, liées à l'exploitation illicite des ressources naturelles, continuent malheureusement de déstabiliser les provinces du Nord- et Sud-Kivu, ainsi que celle de l'Ituri. La neutralisation de ces forces négatives, bien que relevant de la responsabilité première du Gouvernement congolais, ne pourrait se faire sans une implication de tous les acteurs régionaux, en particulier les pays voisins.

À cet égard, ma délégation tient à saluer la tenue du sommet quadripartite des chefs d'État de la République démocratique du Congo, de l'Angola, de l'Ouganda et du Rwanda, tenu le 12 juillet, dont les conclusions soulignent l'importance de l'intégration économique et du renforcement de la coopération en matière de paix et de sécurité, dans les efforts régionaux de lutte contre les groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo. Mon pays encourage également le Gouvernement congolais à redoubler d'efforts en vue de mener à bien le processus de désarmement, démobilisation, rapatriement et réintégration, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'action.

La situation humanitaire, aggravée par la persistance de l'épidémie d'Ebola dans l'est de la République démocratique du Congo, constitue aussi un sujet de vive préoccupation pour ma délégation. Cette crise humanitaire est exacerbée par les difficultés d'accès des agences humanitaires aux personnes dans le besoin, en raison de la situation sécuritaire instable. À cela s'ajoute le faible niveau de mobilisation des ressources nécessaires au financement du plan de réponse humanitaire, évalué à 1,65 milliard de dollars.

Dans ce contexte, mon pays exprime toute son appréciation aux agents chargés de la riposte, qui sont en première ligne dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola, et au personnel humanitaire, pour le travail exemplaire accompli dans des environnements sécuritaire et sanitaire particulièrement difficiles. Il exhorte en outre l'ensemble des donateurs à honorer leurs

engagements, condition indispensable au maintien et à l'amélioration de l'assistance humanitaire aux réfugiés et personnes déplacées.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire salue l'engagement de la communauté internationale en République démocratique du Congo, particulièrement les organismes spécialisés des Nations Unies opérant sur le terrain. Elle voit dans la récente visite du Secrétaire général en République démocratique du Congo, du 30 août au 1^{er} septembre, la volonté de réaffirmer l'appui international aux autorités congolaises, ainsi que sa solidarité et son soutien aux victimes des violences des groupes armés et aux populations vivant dans les zones affectées par l'épidémie d'Ebola.

M. Ugarelli (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous remercions de son exposé très utile la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Leila Zerrougui, à qui nous réitérons notre appui dans ses efforts pour instaurer une paix durable en République démocratique du Congo.

Nous tenons, pour commencer, à saluer les progrès réalisés sur le plan politique en République démocratique du Congo, sous la direction du Président Felix Tshisekedi, avec notamment la formation d'un gouvernement de coalition, la nomination de M. Sylvestre Ilunga Ilunkamba en tant que Premier Ministre, et l'adoption du programme du Gouvernement. C'est ainsi que sont jetées les bases nécessaires à la stabilisation de la République démocratique du Congo.

Dans le même ordre d'idées, nous accueillons avec satisfaction la reprise des relations politico-diplomatiques entre la République démocratique du Congo et les pays de la sous-région comme le Rwanda, l'Ouganda, le Burundi et l'Angola. Toutefois, nous restons préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité due aux actions des groupes armés, tant congolais qu'étrangers, dans l'est du pays, ainsi qu'aux poches de violence intercommunautaire qui continuent de faire de nombreux morts et de provoquer des déplacements forcés.

Dans ce sens, nous jugeons appropriée l'initiative du Président Tshisekedi lancée durant le sommet de la Communauté de développement de l'Afrique australe, visant la formation d'une coalition régionale pour venir à bout des groupes armés dans les provinces orientales, compte tenu des actes d'extrémisme et de terrorisme perpétrés à Beni.

À cet égard, nous estimons qu'il est extrêmement important d'intensifier les synergies entre la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) et les forces de sécurité congolaises, afin de mettre un terme aux agissements de ces groupes, notamment le recrutement forcé d'enfants soldats. Cela doit s'accompagner d'une action efficace dans le domaine du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration sociale des ex-combattants.

Nous estimons que, dans le contexte actuel, le travail de la composante civile de la MONUSCO est d'autant plus pertinent, notamment en ce qui concerne la promotion du dialogue, la prévention de la violence sexuelle au sein des communautés, l'instauration d'un climat de confiance entre les différents acteurs du pays et la coordination de l'appui fourni par les partenaires internationaux. Nous encourageons également le Gouvernement congolais à œuvrer de concert avec les différentes forces politiques pour favoriser l'adoption d'une réforme du système judiciaire, dont l'objectif doit être de faire du système judiciaire une pierre angulaire de la lutte contre l'impunité et la corruption dans le pays, ainsi que pour mettre fin aux violations préoccupantes et persistantes des droits de l'homme.

L'accent mis sur la cessation de la violence ne doit en aucun cas faire passer au second plan la nécessité urgente de remédier immédiatement et en parallèle à la crise humanitaire délicate qui plane sur ce pays, laquelle semble s'aggraver sur le terrain. Près de 10% de la population se trouve en situation d'insécurité alimentaire, outre les sérieux ravages causés parmi la population par les épidémies telles que le choléra, la rougeole et l'Ebola, cette dernière ayant été déclarée urgence sanitaire mondiale par l'Organisation mondiale de la Santé. Nous nous félicitons tout particulièrement de l'engagement pris par le Gouvernement de lutter contre le fléau de l'Ebola au moyen de la formation d'un comité multisectoriel d'experts chargé de coordonner les différents organes nationaux, régionaux et locaux. Nous saluons également l'appui international fourni, notamment par l'ONU, ainsi que l'action de la MONUSCO, qui garantit la sécurité des équipes d'intervention, notamment dans les zones d'activité minière.

Pour terminer, nous réitérons notre attachement à la Mission et souhaitons continuer à contribuer de manière décisive aux efforts visant à surmonter la crise humanitaire en République démocratique du Congo, à rendre possible le développement économique sans

exclusive du pays et, en particulier, à combattre la violence sexuelle et à promouvoir la participation des femmes dans les processus de paix.

M. Esono Mbengono (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier M^{me} Leila Zerrougui d'avoir présenté au Conseil un exposé complet et détaillé, comme à l'accoutumée. La Guinée équatoriale suit avec beaucoup d'intérêt l'évolution positive de la situation en République démocratique du Congo et se félicite du dernier rapport du Secrétaire général (S/2019/776). Elle salue également le travail accompli par la Représentante spéciale, l'ensemble du personnel de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), l'équipe de pays des Nations Unies, les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police, les organisations régionales, les partenaires bilatéraux et multilatéraux et les organisations non gouvernementales, dont les efforts et l'engagement, conjugués à la volonté politique de la République démocratique du Congo, ont permis de susciter des changements positifs dans le pays.

C'est en effet grâce aux efforts de la communauté internationale et à la détermination du peuple congolais que nous célébrons aujourd'hui les récentes avancées dans le pays, telles que la tenue d'élections pacifiques, le transfert pacifique du pouvoir, la formation du Sénat et du Parlement, la nomination du Premier Ministre et la formation d'un nouveau gouvernement de coalition. Il s'agit sans aucun doute de pas dans la bonne direction, à savoir la stabilisation définitive de ce grand pays, dont nous avons réaffirmé ici à maintes reprises l'importance à tous les égards dans la sous-région.

Il convient de noter que la communauté internationale doit aider le Gouvernement congolais à obtenir le monopole de la force et à l'étendre sur l'ensemble du territoire national pour défendre son indépendance, sa souveraineté, son unité et son intégrité territoriale. Par ailleurs, nous lançons un appel pour que des relations de bon voisinage et de coopération prévalent entre les pays de la région et pour qu'il n'y ait pas d'ingérence dans les affaires intérieures des pays, comme le préconise la résolution 2424 (2018). La collaboration entre la MONUSCO et les forces armées congolaises est importante et nécessaire pour garantir l'efficacité de la lutte visant à éliminer les groupes armés dans le pays.

Les effets de la guerre et de la présence de groupes armés en République démocratique du

Congo ont entraîné de graves violations des droits de l'homme, des déplacements forcés de population et une crise humanitaire chronique, qui ont de sérieuses conséquences. Malgré l'assistance apportée par le Gouvernement et ses partenaires internationaux, nous demeurons préoccupés par le grand nombre de personnes qui restent exposées à la dénutrition, au choléra, à la rougeole et à l'Ebola, ce qui requiert une assistance technique et financière adéquate de la part de la communauté internationale. À cet égard, nous nous félicitons de la récente visite du Secrétaire général dans le pays.

La République démocratique du Congo, qui est connue pour être un pays doté de toutes sortes de ressources naturelles et de réserves minérales encore plus importantes, doit être résolument soutenue dans la lutte contre l'exploitation et le trafic de ses ressources naturelles et dans le renforcement et la mise en œuvre de mécanismes et protocoles de certification afin que ces ressources puissent bénéficier au développement du pays et au bien-être de la population congolaise. La République démocratique du Congo doit être en mesure d'optimiser son énorme potentiel, ce qui aurait sans aucun doute des retombées très positives sur notre sous-région.

La délégation de la Guinée équatoriale est convaincue de la nécessité pour l'ONU, l'Union africaine et les organisations régionales et sous-régionales d'œuvrer de concert pour faire face de manière appropriée et coordonnée aux conflits dans la région, en général, et en République démocratique du Congo, en particulier. Nous nous félicitons de la volonté politique renouvelée des dirigeants de la région de renforcer les liens entre leurs pays, de régler leurs différends par la confiance et le dialogue, de gérer de façon constructive les problèmes transfrontaliers et de renforcer la coopération et l'intégration en vue d'instaurer la stabilité nécessaire à un développement qui mène à la prospérité de cette sous-région, qui est déterminante dans le contexte africain.

Enfin, nous appelons l'Union africaine, l'Organisation internationale de la Francophonie, la Communauté de développement de l'Afrique australe et les partenaires internationaux à continuer de créer des synergies avec les États membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs aux fins de l'application de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. Nous ne pouvons conclure sans

réitérer nos félicitations à la MONUSCO pour son travail ardu et excellent dans un contexte complexe. Nous espérons qu'elle s'adaptera aux nouvelles circonstances, dynamiques et avancées en cours dans ce grand pays frère d'Afrique centrale. Au cœur de ce processus se trouve la maturité de la classe politique et du peuple congolais.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie la Représentante spéciale Zerrougui de son exposé.

Le fait même qu'un gouvernement de coalition ait été formé en République démocratique du Congo montre que le pays procède à un transfert du pouvoir sans heurt depuis les élections de décembre 2018. Le nouveau Gouvernement a défini un programme de travail, déjà approuvé par le Parlement, qui met l'accent sur la défense, la politique, la sécurité, la reconstruction économique et financière et les secteurs social et culturel. Le Président Tshisekedi poursuit un programme diplomatique actif et chargé. Il a rencontré les Présidents de l'Angola, du Rwanda et de l'Ouganda. Il a également participé au sommet de la Communauté de développement de l'Afrique australe en vue de résoudre la question de la présence de groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo grâce au renforcement de la coopération régionale.

Ces tendances positives montrent que le Gouvernement congolais a à la fois la capacité et la volonté de préserver la sécurité et la stabilité nationales et de parvenir à un développement socioéconomique durable. La communauté internationale peut en outre aider la République démocratique du Congo dans divers domaines des affaires intérieures et étrangères, conformément aux priorités énoncées dans le programme du nouveau Gouvernement. La Chine s'est félicitée du succès de la visite du Secrétaire général en République démocratique du Congo, du 30 août au 1^{er} septembre. Au mépris des craintes entourant l'épidémie d'Ebola et des menaces à la sécurité, le Secrétaire général s'est aventuré dans l'est du pays, où le virus fait rage et où il a rencontré le personnel médical chargé de combattre l'épidémie, ainsi que des patients en convalescence, et inspecté les camps de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), ce qui témoigne clairement de l'appui de l'ONU dans la lutte contre cette épidémie et les problèmes de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo.

Aujourd'hui, je voudrais me concentrer sur trois points, le premier étant la MONUSCO, qui joue depuis longtemps un rôle important dans la promotion de la paix et de la stabilité en République démocratique du Congo. Comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport (S/2019/776), la MONUSCO a encore un rôle crucial à jouer pour relever les défis sécuritaires et humanitaires auxquels fait face la République démocratique du Congo et devrait coopérer plus efficacement avec les Forces armées de la République démocratique du Congo pour faire face aux groupes armés étrangers. Conformément à la résolution 2463 (2019), le Secrétaire général doit présenter au Conseil un rapport sur un examen stratégique de la MONUSCO dans lequel sera énoncé un plan de réforme et de retrait de la Mission. Nous espérons que le Secrétariat continuera de renforcer la communication et les consultations avec le Gouvernement congolais et les pays fournisseurs de contingents afin de formuler des recommandations sur l'orientation future de la MONUSCO, dans le strict respect de la volonté du pays et en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain.

Deuxièmement, la Chine estime que la coopération régionale est essentielle pour faire face aux groupes armés étrangers et endiguer le flux illégal d'armes. À cet égard, la MONUSCO doit renforcer l'échange d'informations et la coordination stratégique avec le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, aider les signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région à honorer leurs engagements respectifs, renforcer la coopération régionale et s'attaquer aux causes profondes du conflit afin de promouvoir une paix et un développement durables dans la région.

Troisièmement, en raison des conflits entre les communautés, des violences perpétrées par les groupes armés et des épidémies, la situation humanitaire s'est détériorée dans certaines régions de la République démocratique du Congo. Environ 11 millions de personnes sont confrontées à des crises alimentaires et 4,5 millions d'enfants souffrent de malnutrition. La Chine a continué de suivre de près l'évolution de l'épidémie à virus Ebola. Depuis que celle-ci a éclaté en 2018, nous avons fourni une assistance financière d'un million de dollars au Gouvernement congolais et versé 2 millions de dollars à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale pour la coopération Sud-Sud. La Chine compte également fournir une aide humanitaire d'urgence à la République démocratique du Congo et

à d'autres pays dans un proche avenir et coopérer avec l'OMS et l'Union africaine pour endiguer l'épidémie et prévenir sa propagation. Nous appelons la communauté internationale à accroître son assistance humanitaire, à honorer les engagements pris en matière d'aide et à combler les déficits de financement.

M^{me} Craft (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale Zerrougi de son exposé d'aujourd'hui.

En décembre dernier, les Congolais ont voté pour le changement, pour un transfert pacifique du pouvoir, pour la stabilité et pour un avenir plus radieux. Les États-Unis saluent la formation, tout récemment, d'un Gouvernement en République démocratique du Congo qui comprend de nouveaux dirigeants à même de contribuer à construire un tel avenir. Nous félicitons le Président Tshisekedi des engagements et des premières mesures que lui et son gouvernement ont pris pour freiner la propagation de l'épidémie à virus Ebola, remédier aux causes de l'insécurité dans l'est du pays et lutter contre la corruption. Seules des mesures concrètes peuvent convaincre les Congolais que ce Gouvernement représente le changement pour lequel ils ont voté.

Nous saluons les efforts que déploient le Gouvernement de la République démocratique du Congo, les Nations Unies et les organisations non gouvernementales pour lutter contre Ebola, et en particulier l'appui et les moyens considérables fournis par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Les États-Unis, qui, en tant que pays, sont le principal donateur en faveur de cette riposte, sont fermement engagés en faveur de la santé dans le monde. Néanmoins, nous appelons instamment d'autres à contribuer généreusement au dernier plan d'intervention stratégique, qui doit être financé par des contributions de donateurs à hauteur de 376 millions de dollars.

Même si le Gouvernement a concentré à juste titre ses efforts sur la lutte contre l'insécurité chronique dans l'est du pays, nous demeurons vivement préoccupés par les violations des droits de la personne commises dans la région par les groupes armés et les milices locales. Nous sommes également préoccupés par les informations faisant état de la poursuite d'attaques menées par ces groupes dans le Nord-Kivu, ainsi que par la reprise des violences dans le Sud-Kivu. Nous saluons les efforts que déploie la MONUSCO face à ces troubles pour améliorer les conditions de sécurité, notamment en renforçant sa présence militaire et en apportant son appui aux efforts

de réconciliation dans l'est du pays. Certes, la fin de la violence est une condition nécessaire pour parvenir à la paix, mais ce n'est pas une garantie. Par conséquent, nous demandons instamment au Gouvernement et au Président de la République démocratique du Congo de collaborer étroitement avec la Mission et les autorités provinciales en vue d'établir un plan de justice et de réconciliation à long terme permettant de répondre aux griefs de longue date et de s'attaquer aux structures qui facilitent la violence.

Par ailleurs, nous espérons que le Gouvernement va réformer le secteur de la sécurité, notamment en améliorant les normes en vigueur au sein de la police et des forces armées, en amenant les auteurs de violations à en répondre, et en procédant à la démobilisation, au désarmement et à la réintégration dans la vie civile des groupes armés qui en expriment la volonté. Dans l'est du pays, avec l'appui de la MONUSCO, les autorités provinciales ont déjà établi une commission d'enquête et lancé deux dialogues intercommunautaires. Il s'agit de deux avancées modestes, mais louables. Nous nous félicitons par ailleurs des ouvertures faites récemment par le Président à l'égard de ses voisins dans la région des Grands Lacs et nous espérons que ces réunions permettront d'engager un nouveau dialogue en toute bonne foi, en vue d'instaurer une paix durable dans la région.

La stabilité des institutions démocratiques est fonction de la confiance que les citoyens ont dans les responsables élus. Par conséquent, c'est avec satisfaction que nous prenons note des mesures prises récemment par le Gouvernement de la République démocratique du Congo pour lutter contre la corruption, notamment l'engagement qu'il a pris de promulguer une nouvelle loi visant à lutter contre l'impunité et de ratifier la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption. Les États-Unis appuient fermement ces efforts, notamment au moyen de nos programmes bilatéraux. Étant donné que nous sommes convaincus que la bonne gouvernance est essentielle pour qu'une société prospère et que nous voulons que la République démocratique prospère, nous avons lancé un nouveau programme de lutte contre la corruption en République démocratique du Congo dans le cadre de notre partenariat bilatéral établi à l'occasion de la visite du Président Tshisekedi à Washington.

En outre, nous attendons avec intérêt le rapport sur l'examen stratégique de la MONUSCO, qui seront présentés au courant de ce mois. Nous espérons recevoir

le texte intégral de l'examen, conformément aux engagements pris par le Secrétariat. Nous souhaiterions aussi recevoir tout document supplémentaire que le Secrétariat voudra bien nous fournir, même si nous sommes conscients que ce rapport n'oblige aucunement l'ONU ou le Conseil de sécurité à prendre des mesures spécifiques.

Au bout du compte, c'est au Gouvernement de la République démocratique du Congo qu'il incombe de fournir les ressources nécessaires à ses citoyens et d'assurer leur sécurité. Tout comme les Congolais ont voté pour le changement, le nouveau Gouvernement a aussi un choix à faire - lutter contre la corruption et la violence et plus important, œuvrer à la construction d'un avenir meilleur pour les Congolais. Nous demandons au Gouvernement de faire le meilleur choix pour tous ceux qu'il représente.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord me joindre aux autres orateurs pour remercier M^{me} Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général, de son exposé. Nous saluons les avancées enregistrées en République démocratique du Congo, notamment la formation d'un nouveau gouvernement de coalition. À l'instar du Secrétaire général, et tel qu'indiqué dans son dernier rapport (S/2019/776), nous nous félicitons de ce que cela a fait naître un sentiment d'espoir dans plusieurs régions du pays. Nous saluons aussi la visite que le Secrétaire général a effectuée en République démocratique du Congo fin août et début septembre, pour démontrer son appui à ce pays. Toutefois, des défis persistent, notamment la situation difficile qui règne dans les provinces des Kivu et de l'Ituri. À cet égard, je voudrais mettre en exergue quelques points.

Premièrement, la coopération régionale reste essentielle pour contrer la menace posée par les groupes armés étrangers. Comme d'autres pays de la région des Grands Lacs, la République démocratique du Congo est en proie à des conflits et à une situation humanitaire difficile depuis des années. Il faut s'attaquer aux causes profondes de ces problèmes. Nous saluons les mesures prises par le Président Tshisekedi pour consolider les relations avec les pays voisins, ce qui a conduit à la tenue d'une réunion sur le renforcement de la confiance à Kinshasa. Nous encourageons aussi les signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région à honorer les engagements qu'ils ont pris au titre de cet Accord et à œuvrer de concert pour promouvoir une paix

et un développement durables dans la région. Le moment est venu de placer les besoins des Congolais au-dessus des intérêts partisans.

Deuxièmement, il faut remédier de toute urgence à la situation humanitaire en République démocratique du Congo. S'il est vrai que des progrès ont été enregistrés sur le plan politique, il est décourageant de constater que les violences et les maladies continuent de faire des morts. Depuis le 1^{er} juin, au moins 197 civils ont été tués en Ituri et au moins 230 000 personnes ont été déplacées. La coopération entre les Forces armées de la République démocratique du Congo et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) est essentielle pour prévenir d'autres violences.

L'épidémie d'Ebola qui sévit actuellement en République démocratique du Congo est désormais la deuxième plus grande épidémie jamais enregistrée, avec 3 050 cas confirmés et 2 100 décès depuis août 2018. La rougeole, le paludisme et le choléra continuent de faire des victimes et doivent être traités avec la même urgence. Nous nous félicitons de la conférence internationale sur la santé publique qui sera accueillie par le Gouvernement de la République démocratique du Congo le mois prochain à Goma. Elle permettra de mobiliser la communauté internationale pour fournir une aide au développement et une assistance humanitaire durables aux populations qui en ont besoin en République démocratique du Congo. Le Conseil et l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies doivent s'unir et se rallier à ces efforts.

Troisièmement, l'appui à la MONUSCO doit être prioritaire. Comme l'a indiqué la Représentante spéciale du Secrétaire général et comme il ressort du rapport, le rôle de la MONUSCO pour le pays est crucial et critique. C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire d'appuyer la MONUSCO. La situation financière actuelle de l'ONU doit être gérée de manière à ne pas compromettre la capacité de la MONUSCO à s'acquitter de son mandat. Les mandats et les ressources doivent aller de pair et tout engagement concernant un budget de maintien de la paix doit être suivi d'effet. Pour sa part, l'Indonésie continue d'apporter son appui à la MONUSCO, en tant que l'un des principaux pays fournisseurs de contingents. Nous fournissons actuellement 1 044 membres de personnel, dont 28 femmes soldates de la paix, et un bataillon de déploiement rapide de 850 hommes. Nos soldats de la

paix continuent de collaborer avec les communautés dans l'exécution de leur mandat.

En conclusion, la République démocratique du Congo a besoin de notre aide, et nous continuerons d'œuvrer de concert avec la population locale, en tant qu'ami et partenaire véritable, pour assurer une paix durable dans le pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud se joint aux autres délégations pour remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Leila Zerrougui, de son exposé sur les activités de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Ma délégation reconnaît et salue le rôle fondamental joué par la MONUSCO dans la lutte contre l'instabilité permanente dans l'est de la République démocratique du Congo et dans la protection des civils. L'Afrique du Sud salue le rôle et le leadership dont a fait preuve la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Zerrougui, sur les questions critiques concernant la République démocratique du Congo et pour faire en sorte que la MONUSCO s'acquitte efficacement de son mandat. Je voudrais axer mon intervention d'aujourd'hui sur deux questions essentielles, à savoir l'amélioration du climat politique et la situation dans l'est du pays.

En ce qui concerne la situation politique, l'Afrique du Sud se félicite de la formation du nouveau gouvernement de coalition en République démocratique du Congo, précisément en raison de l'approche consensuelle qui a caractérisé sa formation, et du fait que la répartition des ministères entre les deux principales plateformes politiques est conforme aux engagements pris en juillet. Nous nous félicitons tout particulièrement de l'accent mis sur la promotion du rôle des femmes en politique en République démocratique du Congo, où la représentation des femmes est passée de 10 % à 17 %.

Depuis la publication du dernier rapport du Secrétaire général (S/2019/575), une tendance positive continue d'être observée dans la mise en œuvre par le Président Félix Tshisekedi de son approche stratégique du règlement des conflits et de la consolidation de la paix en République démocratique du Congo et dans la région. Les initiatives visant à instaurer un climat de confiance avec les pays voisins témoignent de son engagement personnel en faveur de la pleine application de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la

République démocratique du Congo et la région. Cette évolution positive, soutenue par une relative stabilité dans l'ouest de la République démocratique du Congo, donne un élan à la résolution d'autres questions liées à la paix et à la sécurité dans la région.

En ce qui concerne la partie orientale de la République démocratique du Congo, la situation militaire et humanitaire demeure complexe. Comme les membres du Conseil s'en souviendront, le Conseil de sécurité a entendu un exposé sur la région des Grands Lacs la semaine dernière (voir S/PV.8630). En tant que pays concerné, la République démocratique du Congo a alors fait part de ses préoccupations concernant la présence et les activités de groupes armés, les affrontements intercommunautaires et l'épidémie d'Ebola. Ces préoccupations sont partagées par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Nous jugeons toutefois encourageante la stratégie de la République démocratique du Congo visant à relever les défis liés à la paix et à la sécurité, avec notamment un renforcement des capacités des services de défense et de sécurité, ainsi que la création de forums nationaux pour encourager la coexistence pacifique des communautés locales afin de renforcer la cohésion nationale.

L'Afrique du Sud partage les préoccupations exprimées par le Secrétaire général dans son rapport (S/2019/776) au sujet de l'épidémie de maladie à virus Ebola et de son impact potentiel sur la région. Les efforts d'intervention régionaux et internationaux continuent d'être entravés par un financement insuffisant et un accès difficile aux zones de conflit, ainsi que par le faible niveau de coopération entre les communautés concernées et le Gouvernement. En outre, les épidémies de choléra et de rougeole accentuent encore une situation humanitaire déjà fragile et la faiblesse des systèmes de prestations sanitaires. Ma délégation est également préoccupée par les attaques perpétrées par des groupes armés contre les centres de traitement des malades d'Ebola et leur personnel. Dans ce contexte, nous nous félicitons du lancement d'une mission de l'Union africaine pour lutter contre l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo, qui témoigne de la volonté des pays africains de travailler ensemble pour faire face à une importante préoccupation sanitaire. Nous saluons également l'action continue du Coordonnateur des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola et de l'Organisation mondiale de la Santé à l'appui des efforts nationaux.

En ce qui concerne la situation générale en matière de sécurité et la situation humanitaire, ma délégation reconnaît le rôle vital joué par la MONUSCO, en collaboration avec les autorités de la République démocratique du Congo, pour faire face aux problèmes de sécurité dans l'est du pays. Nous reconnaissons également les efforts déployés par la brigade d'intervention de la force pour faire face à la menace posée par les groupes armés, ainsi que le travail accompli grâce aux bons offices de M^{me} Zerrougui pour rencontrer les principales parties prenantes afin de discuter des possibilités d'appuyer la réforme institutionnelle et de la réponse actuelle à l'épidémie d'Ebola.

À terme, l'un des principaux domaines d'action du Gouvernement de la République démocratique du Congo est d'assurer la mise en œuvre de programmes efficaces de désarmement, démobilisation et réintégration et de réforme du secteur de la sécurité, et d'établir son autorité dans les zones libérées des forces négatives. Cela est particulièrement important compte tenu des progrès enregistrés dans des régions comme l'Ituri en ce qui concerne la signature d'un accord de paix et la volonté de démobiliser les combattants armés. L'Afrique du Sud attend donc avec intérêt les résultats de l'examen stratégique indépendant de la MONUSCO par le Secrétaire général. Toutefois, en dernière analyse, nous estimons que tout ajustement du mandat de la MONUSCO devra être fondé sur l'évolution de la situation sur le terrain.

L'Afrique du Sud appuie la volonté constante de la SADC d'aider la République démocratique du Congo à instaurer durablement la paix, la sécurité et la stabilité. Le communiqué publié à l'issue du trente-neuvième Sommet ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la SADC, tenu en août, souligne les préoccupations concernant la situation sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo, sur la base desquelles la SADC a décidé de collaborer avec la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs en vue de consolider les efforts de stabilisation de la sécurité en République démocratique du Congo et dans la région. Nous jugeons également encourageante la coopération entre l'Union africaine et l'ONU, par laquelle elles se sont engagées à continuer de soutenir la consolidation de la stabilité et de la gouvernance démocratique en République démocratique du Congo.

Selon nous, la communauté internationale, y compris le Conseil, a continué d'assister à une évolution

positive de la situation en République démocratique du Congo depuis le transfert pacifique du pouvoir au début de 2019. Pour tirer parti de la dynamique actuelle, le pays aura besoin d'un véritable appui des partenaires bilatéraux, régionaux et internationaux dans la mise en œuvre de ses programmes gouvernementaux, qui sont axés sur les efforts politiques, sécuritaires et socioéconomiques. Nous sommes fermement convaincus qu'il est impératif que la communauté internationale, par l'intermédiaire de la SADC, de l'Union africaine, de l'ONU et de ses partenaires régionaux, reste solidaire du peuple de la République démocratique du Congo et lui apporte l'appui politique, financier et autre dont il a besoin pour que les progrès réalisés à ce jour ne soient pas réduits à néant.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

M. Gata Mavita Wa Lufuta (République démocratique du Congo) : Ma délégation tient une fois de plus à vous remercier, Monsieur le Président, pour avoir programmé cette séance sur la République démocratique du Congo à quelques jours d'intervalle de celle tenue la semaine passée sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région des Grands Lacs.

Elle tient également à remercier tous les membres du Conseil de sécurité pour leurs observations et analyses sur la situation qui prévaut dans mon pays. Ma délégation se doit particulièrement d'exprimer sa reconnaissance au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, pour son rapport (S/2019/776) qui fait l'objet de l'examen du Conseil et pour son engagement ainsi que son implication personnelle dans la recherche des voies et moyens susceptibles de consolider la paix et la stabilité en République démocratique du Congo.

Elle formule le même sentiment de gratitude à l'endroit de M^{me} Leila Zerrougui, la Représentante spéciale en République démocratique du Congo et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), qui vient de nous faire la présentation dudit rapport. Qu'il vous plaise à présent, Monsieur le Président, de bien vouloir accepter que ma délégation livre ses commentaires et observations sur ce rapport.

Ceux-ci vont essentiellement porter sur la situation politique, sécuritaire, sociale et humanitaire.

Comme le souligne le rapport sous examen, après la prise de fonction de S. E. M. Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République, la situation politique a été successivement marquée par la mise en place de l'Assemblée nationale suivie quelques mois après de celle du Sénat, avant que le Président de la République ne procède à la nomination du Gouvernement de coalition, dirigé par le Premier Ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba. Dans le même ordre d'idées, les institutions provinciales ont été installées et fonctionnent. Il est important de signaler ici que cette étape a été clôturée avec le règlement des différends électoraux par la Cour constitutionnelle.

Comme nous l'avons signalé dans notre intervention devant le Conseil le 3 octobre passé (voir S/PV.8630), le Président de la République a déployé, au cours de cette période, une intense activité diplomatique qui l'a conduit dans plusieurs pays de la région en vue de réaffirmer l'engagement continu du pays à des relations de bon voisinage et en faveur d'une coexistence pacifique dans le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des autres États. Ainsi, outre les sommets organisés avec ses pairs à Kinshasa et à Luanda, il a participé également aux réunions de l'Union africaine à Niamey et de la Communauté de développement de l'Afrique australe à Dar es-Salaam.

Sur ce chapitre, il y a lieu de mentionner aussi la visite de travail que le Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, a effectuée en République démocratique du Congo, sur invitation du Président de la République, du 31 août au 2 septembre. Cette visite a permis aux autorités congolaises de renouveler leur confiance à l'Organisation des Nations Unies et au Secrétaire général de témoigner sa solidarité au peuple congolais suite à l'épidémie de la maladie à virus Ebola qui sévit depuis près d'une année dans la région de Beni.

Concernant la situation sécuritaire, le rapport souligne la présence nocive de groupes armés étrangers et nationaux qui continuent à semer la désolation et l'insécurité dans la partie orientale de mon pays. Cette situation demeure une grande préoccupation pour le Chef de l'État, qui en a fait une des priorités du programme du Gouvernement. En effet, évoquant cette situation dans son discours d'investiture, il s'était exprimé en ces termes :

« Le rétablissement de la paix sur l'ensemble du territoire est une priorité, car il y va de la survie de centaines de milliers de compatriotes, de la stabilité des institutions établies, de la relance économique et du climat de paix avec tous nos voisins. »

Revenant sur la même situation devant la tribune de l'ONU au cours du débat général de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale, le Président de la République a affirmé ce qui suit :

« Aujourd'hui, le plus grand défi de la République démocratique du Congo est celui de la paix, de la sécurité et de la stabilité. Depuis notre investiture, convaincus de l'absolue nécessité de la paix, nous nous sommes engagés sans réserve en faveur de la réalisation de cet objectif, en prenant en compte toute sa dimension régionale et internationale » (A/74/PV.7).

Conformément à cet objectif, le Gouvernement reste mobilisé et déterminé à poursuivre la lutte engagée contre les forces négatives jusqu'à leur éradication totale pour permettre à nos populations de cette partie du pays qui aspirent, depuis plusieurs années à vivre en paix, de voir enfin leur rêve devenir une réalité.

Ma délégation se réjouit de constater que, dans cette lutte, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et la MONUSCO vont non seulement poursuivre leur coopération, mais également l'intensifier pour venir à bout de tous les groupes armés et restaurer définitivement la paix longtemps attendue dans cette partie du pays.

Le Secrétaire général partage également cet avis. En effet, parlant de la situation d'insécurité dans l'est de mon pays, lors de l'audience à lui accordée à Kinshasa par le Président de la République après avoir rencontré les populations de Beni et Butembo, il a fait le constat suivant :

« La première préoccupation, c'est la sécurité. J'ai senti un sentiment de frustration dans la population y compris à l'endroit de la MONUSCO. Il faut que la MONUSCO crée plus de coopération avec les FARDC pour enrayer la menace que représente les groupes armés et les Forces démocratiques alliées ».

C'est donc à juste titre que se référant aux entretiens que le Secrétaire général a eus à Kinshasa avec les autorités congolaises et d'autres personnalités

qu'il a rencontrées, le rapport sous-examen souligne en son paragraphe 17 ce qui suit :

« Au cours de ma visite en République démocratique du Congo, du 30 août au 1^{er} septembre, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec les représentants des principales forces politiques, de la société civile et des institutions du pays, parmi lesquels le Président Tshisekedi, la Présidente de l'Assemblée nationale Jeanine Mabunda et le Premier Ministre Sylvestre Ilunga. La nécessité pour la MONUSCO et les forces nationales de sécurité de coopérer plus efficacement afin de contrer la menace que représentent les groupes armés a été une conclusion importante de ces rencontres. » (S/2019/776, par. 17).

C'est dans le même contexte que le Président de la République place les discussions qui vont se poursuivre dans le cadre de la revue stratégique au sujet de la MONUSCO. Sa position, il l'a clairement exprimée devant la tribune de l'ONU en ces termes :

« Je note une convergence de vues avec le Secrétaire général quant à l'urgente nécessité de réadapter la configuration de la MONUSCO à l'évolution de la situation sur le terrain, en concentrant davantage les efforts sur les capacités d'intervention opérationnelle des forces onusiennes aux côtés des Forces armées de la République démocratique du Congo. En d'autres termes, la République démocratique du Congo a encore besoin de la MONUSCO, mais une MONUSCO non pléthorique, bien équipée, forte et dotée d'un mandat adapté, à l'image de la brigade d'intervention rapide qui avait jadis mis en déroute le Mouvement du 23 mars » (A/74/PV.7).

C'est dire que toute adaptation de cette force devra en priorité tenir compte des besoins réels et des impératifs sur le terrain plutôt que de toute autre considération, notamment financière.

À ce sujet, le Gouvernement, qui vient de se mettre en place et dont l'ambitieux programme d'action porte notamment sur la pacification du pays, la promotion de la réconciliation, de la cohésion et de l'unité nationale ainsi que le renforcement de l'autorité de l'État, aura entre autres besoin de la MONUSCO pour l'accompagner dans ses missions de maintenir la sécurité et de restaurer l'autorité de l'État dans les

zones de conflit pour y asseoir une paix et une stabilité durables en vue de remettre la population au travail et de promouvoir le développement.

Par ailleurs, il est important de rappeler que l'accession au pouvoir du Président de la République a entraîné une dynamique qui a poussé les combattants de groupes armés à déposer les armes. Cette dynamique, qui se poursuit, mérite d'être encouragée par la mise en place d'un cadre adéquat susceptible de permettre une prise en charge efficace des ex-combattants pour leur insertion dans la société. C'est la raison d'être du plaidoyer mené par le Président de la République auprès du Secrétaire général, lors de son séjour en République démocratique du Congo, pour obtenir un soutien financier conséquent capable de permettre au processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration des groupes armés d'être un programme favorisant effectivement l'insertion des ex combattants.

Comme le Conseil le sait, la situation dans la partie est de mon pays reste également dominée par la maladie à virus Ebola. Compte tenu de la gravité de la situation, le Président de la République a mis en place, en mai dernier, une cellule technique qui travaille sous sa supervision, composée d'experts de renommée internationale. Cette cellule a élaboré une nouvelle stratégie de riposte qui produit déjà des effets. Il faut cependant admettre que même si des efforts ont été fournis pour contenir l'épidémie, celle-ci n'est pas encore éradiquée. Ma délégation tient cependant à assurer au Conseil que les actions déjà engagées se poursuivront avec le concours de nos différents partenaires, notamment l'Organisation mondiale de la Santé, l'Union africaine, l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial, la MONUSCO et bien d'autres, pour maîtriser et éradiquer cette épidémie. Ma délégation profite de cette opportunité pour saluer l'élan de solidarité que tous nos partenaires ont témoigné à notre pays dans le cadre de la lutte contre cette épidémie.

Dans le même ordre d'idées, mon pays fait appel à la communauté internationale pour soutenir la conférence internationale sur la santé publique qui sera organisée à Goma au mois de novembre prochain.

S'agissant de la situation humanitaire, soulignée par le rapport du Secrétaire général, sans vouloir m'étendre sur ce sujet, je dirai en quelques mots que celle-ci est due essentiellement aux conflits armés récurrents observés dans mon pays et dans la région. Ces conflits sont à l'origine des déplacements massifs de populations obligées de vivre loin de leurs milieux d'origine, où la prise en charge nécessite une intervention extérieure. Cette situation est également due aux épidémies et aux catastrophes naturelles. Mon gouvernement sollicite le soutien des partenaires qui nous ont toujours accompagnés pour y faire face.

Je souhaite conclure mon propos en réitérant les remerciements du peuple congolais et de son gouvernement à l'Organisation des Nations Unies et au Conseil de sécurité pour leurs efforts et leur engagement continu à défendre la cause de mon pays. J'adresse une fois de plus les mêmes remerciements à M^{me} Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Cheffe de la MONUSCO. À ce sentiment de reconnaissance, j'associe enfin les soldats de la paix des Nations Unies et les pays fournisseurs de contingents pour les sacrifices humains et matériels qu'ils continuent à consentir en faveur de la République démocratique du Congo, mon pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 heures.